70e ANNEE. — N° 9. DIMANCHE 19 JANVIER 1930.

20 c. **Journal du Lot** 20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page (— d° —).....	2 fr. 50
» 2e page (— d° —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Heureux succès de la Conférence de La Haye où l'Allemagne accepte sous un nom ce qu'elle refusait sous un autre. — Les réalistes et les chimériques aux prises dans le Parti Socialiste.

La deuxième Conférence de La Haye a terminé sa besogne. Son œuvre est bonne. Elle donne satisfaction aux pacifiques par qui l'Europe peut être sauvée...

On a publié le texte de l'annexe au projet de protocole final qui définit le « régime juridique » qui serait substitué au plan Young dans le cas où l'Allemagne manquerait volontairement aux engagements qu'elle vient de prendre pour le règlement de ses dettes envers les Alliés...

Il faut entendre les choses non comme elles sont dites, mais comme elles sont. Pour ménager l'amour-propre de l'Allemagne on use ici d'un doux euphémisme diplomatique lequel signifie dans la réalité quelque chose de beaucoup moins accommodant. Au lieu d'écrire carrément qu'on prévoit des sanctions contre le Reich s'il ne tient pas ses promesses, on a trouvé cette formule apaisante et lénitive qu'un nouveau « régime juridique » serait substitué à l'autre....

Au dernier acte du *Tartuffe*, quand M. Loyal, aimable record, se présente pour expulser Orgon de son logis il est presque aussi courtois et poli que les diplomates de La Haye.

— Oh ! ce n'est pas une saisie que je viens faire de vos meubles, je n'ai aucunement l'intention de vous sortir de votre maison. Non. Je viens, au nom de votre créancier, faire passer le tout sous un nouveau « régime juridique » !

Et ce n'est pas rien que d'y mettre des formes puisque l'Allemagne, qui ne voulait pas entendre parler de « sanctions », les a très bien acceptées sous un autre nom !...

Il est vrai qu'on y a ajouté quelque chose qui constitue pour elle une garantie d'impartialité. On a prévu qu'en cas de conflit au sujet des réparations le désaccord serait d'abord soumis à la Cour d'Arbitrage de La Haye qui décidera souverainement s'il y a ou non manquement aux accords. Et c'est seulement après l'arrêt que seraient appliquées les sanctions...

En proposant cette formule, M. Tardieu a sauvé la Conférence et rendu possible une liquidation définitive de la guerre.

C'est pour l'Europe le début d'une ère nouvelle et le commencement de la vraie paix.

⁂

Désormais, paraît-il, le sort en est réglé...

Presque toutes les Fédérations départementales du Parti socialiste ont fait connaître leur avis sur la proposition de participation au pouvoir qui sera soumise au Congrès National du 25 janvier.

Suivant les résultats de cette préalable consultation, il est certain que la thèse des « participationnistes » sera repoussée à une majorité supérieure à celle qui refusa l'offre de collaboration faite en octobre dernier par M. Daladier.

La question ne sera pas posée sous la même forme puisque l'ordre du jour du Congrès a lié le problème de la participation à celui du programme général du parti. Il ne s'agira donc pas de donner une réponse particulière à une proposition particulière. Mais de décider sur le principe...

Il y a, dit-on, une majorité de 500 voix contre le principe de la participation au gouvernement, au moins pendant toute la durée de la législature actuelle. Après, on verra...

La discussion qui mit aux prises les deux tendances à la Fédération de la Seine fut particulièrement intéressante. On a pu remarquer que les plus ardents partisans de la participation se recrutaient dans la fraction « syndicaliste » du parti. Ceux-là sont moins attachés à la théorie qu'à la pratique, aux idées qu'aux résultats. Ils sont des « réalistes » qui se soucient assez peu de l'orthodoxie marxiste et n'ont pas beaucoup de respect pour le dogme périmé et faux du collectivisme. L'un d'eux, Bidegaray, exprimait admirablement leur opinion dans cette exclamation éloquente : « *Je suis las d'attendre depuis 40 ans la réalisation de l'idéal « socialiste !* »

Ça, c'est plus qu'un programme. C'est un état d'esprit.

En face d'eux, les doctrinaires, les théologiens, les docteurs de la foi, les pontifes préposés à la garde du dogme où ils n'admettent pas qu'on change une syllabe et pour qui les prophéties de Karl Marx contiennent toute la vérité, infaillible et immuable. Mais, pour combattre la participation, auprès de ces abstracteurs de quintessence et de ces pêcheurs de lune, il y a les roublards, les tacticiens, les calculateurs qui font froidement le bilan d'une opération et se décident pour le côté où l'on gagne... Ceux-là se sont admirablement formulés par cette parole ingénûment cynique d'un orateur qui montrait les dangers du pouvoir et s'écriait :

« Ne nous compromettons pas. « Nous représentons aux yeux des « prolétaires *un capital d'espérances « qu'il ne faut pas dilapider !* »

Quel terrible aveu en ces quelques mots !...

Attendons encore quelques jours pour savoir décidément si le Congrès suivra ceux qui veulent agir ou ceux qui veulent rêver.

EMILE LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

INDISCRÉTIONS POSTHUMES

La diplomatie contemporaine est plus traditionaliste qu'on ne croit. Comme aux beaux jours du Congrès de Vienne qui firent la célébrité du cuisinier de Talleyrand, on se reçoit beaucoup aujourd'hui, à déjeuner, ou à dîner, entre plénipotentiaires. Et certain déjeuner de Thoiry, par exemple, est resté illustre dans la mémoire de l'opinion.

Mais au cours d'aucune assemblée diplomatique, il n'y a eu plus de réceptions que pendant cette deuxième conférence de La Haye. On compte en effet quarante-sept déjeuners ou dîners en dix jours. Français, Allemands, Anglais, Italiens, Belges, Hollandais reçurent à table leurs collègues des autres délégations. Ils rivalisèrent tous de finesse et de somptuosité culinaires. Et, comme presque tous les chefs étaient de nationalité française, ce fut un succès de plus pour notre pays.

⁂

Il n'y aura pas eu, à La Haye, que des déjeuners ou des dîners, alternant avec les séances, au Biennenhof, où M. Snowden exerçait sa rude franchise aux dépens de MM. Curtius et Moldenhauer. Il y aura eu des séances plus intimes, des réunions amicales au cours desquelles on s'interdisait de parler de diplomatie, et des promenades comme celles que MM. Tardieu et Chéron auront faites régulièrement dans les belles avenues de La Haye.

Une de ces réunions les plus chaleureuses fut celle qui se passa à l'hôtel de la délégation française, dans le salon réservé à M. Aristide Briand.

Les membres de la presse internationale qui ont pour lui la plus vive admiration et une particulière sympathie voulurent les lui témoigner. Ils auraient désiré d'ailleurs donner à leur manifestation à la fois plus de solennité et plus de publicité, s'ils n'avaient craint de contrarier le président.

Celui-ci ne voulait, en effet, en aucune façon, attirer l'attention sur lui.

C'est donc dans son salon particulier que les journalistes se réunirent et lui offrirent — puisqu'on était en Hollande — un très beau Delft, sans apparat et sans discours.

⁂

A-t-on assez tenté d'insinuer, pendant la dernière session ordinaire du Parlement français, qu'il existait le plus profond désaccord entre le président du Conseil, M. André Tardieu, et son ministre des Affaires étrangères, M. Aristide Briand.

Or, tous ceux qui les ont vus à La Haye, membres des autres délégations, journalistes français et étrangers, ont pu se convaincre non seulement de l'unité de vues qui existait entre eux, mais encore et surtout de la profonde amitié qui les unissait.

Ce qui les a frappés, c'est la manière élégante avec laquelle M. Aristide Briand s'est effacé devant le chef du gouvernement dont il fait partie. Lui dont le prestige international est si considérable, qui possède, comme on dit aujourd'hui « un tel dynamisme européen », il a eu soin de ne jamais prendre la première place, de rester un collaborateur efficace, mais pas encombrant, du chef de sa délégation.

Et dans ce milieu si sensible aux nuances, cette discrétion d'une personnalité aussi puissante que celle de M. Aristide Briand, a été singulièrement appréciée et lui a valu un prestige accru.

Informations

A la Chambre

M. Sibille, doyen d'âge, ouvre le scrutin pour l'élection d'un vice-président.

Ce scrutin a donné les résultats suivants :

Votants: 474 ; suffrages exprimés, 466; majorité absolue, 234. MM. Moncelle, 257 voix (élu) ; Cautru, 209.

La Chambre s'ajourne à vendredi.

Au Sénat

Réuni sous la présidence de son doyen, M. Fleury, le Sénat a procédé à l'élection de son bureau pour 1930.

Le scrutin eut lieu à la tribune suivant la règle ; mais, cette année, on vota en même temps pour le président et les vice-présidents, puis pour les secrétaires et les questeurs.

Président. — Votants, 254 ; suffrages exprimés, 225 ; blancs ou nuls, 29. Ont obtenu : MM. Paul Doumer, 177 voix (élu) ; Raoul Péret, 18 ; divers, 30.

Vice-Présidents. — Sont élus : MM. Rabier, 218 voix ; René Renoult, 214 ; Ordinaire, 200 ; Milliès-Lacroix, 180.

Questeurs. — Sont élus : MM. Loubet, 212 voix ; Monservin, 198; Lancien, 196.

Secrétaires. — Sont élus : MM. Sari, 213 voix ; Lefèvre, 205 ; Valette, 202 ; Mounié, 201 ; Donon, 198; Courtier, 196; de Lubersac, 188 ; Provost-Dumarchais, 186.

Le Sénat a validé ensuite les élections sénatoriales des Bouches-du-Rhône, une protestation de la dernière heure n'ayant pas été retenue. Puis il applaudit son doyen d'âge qui, avant de quitter le fauteuil présidentiel, ajourna la séance à mardi.

M. Tardieu parlera à Londres

Quatre banquets officiels en l'honneur des délégués de la Conférence navale sont dès maintenant prévus. Le premier sera donné le lundi 20 janvier par le gouvernement britannique. M. Stimson répondra, au nom des représentants des puissances invitées, au discours de bienvenue de M. MacDonald. Le 22, aura lieu un banquet au Guild'hall, au cours duquel M. Tardieu prendra la parole. M. Grandi parlera le 28 au banquet du Pilgrim's Club, et le chef de la délégation japonaise, M. Wakatsuki, au dîner de l'association de la presse étrangère.

M. Herriot veut interpeller

M. Herriot a annoncé, dans les couloirs du Palais-Bourbon, son intention d'interpeller M. André Tardieu sur les déclarations que le président du Conseil a faites à la Conférence de La Haye, concernant la procédure du protocole signé à Londres en août 1924, et relative notamment aux sanctions.

Les assurances sociales

M. de Lasteyrie, député de la Seine, a déposé une proposition de loi tendant à retarder de trois mois, c'est-à-dire jusqu'au 5 mai, l'application de la loi sur les assurances sociales.

Après le départ de Kehl des troupes françaises

Ces jours derniers les contingents français qui occupaient le fort Kirchbach, situé à la tête du pont de Kehl, évacuaient ledit fort et plusieurs ouvrages fortifiés des environs.

Après le départ de nos soldats, la population badoise se livra à un pillage en règle des forts. Les habitants étaient accourus à pied, à bicyclette et en voiture pour démolir les installations. Le pillage dura plusieurs jours et plusieurs nuit. La gendarmerie allemande a rétabli l'ordre, mercredi.

La dette allemande

La difficulté du problème de la mobilisation de la créance sur le Reich tient au fait que les puissances créancières désirent qu'aucun emprunt extérieur allemand ne vienne gêner la mobilisation de la première tranche du plan Young. D'autre part l'Allemagne a besoin d'emprunter à bref délai pour les services des postes et celui des chemins de fer. Or, ces institutions jouissant d'une certaine autonomie, le gouvernement allemand ne peut pas prendre d'engagement en leur nom, aussi les ministres des chemins de fer et des postes du Reich ont-ils été appelés à La Haye. On est convaincu qu'un accord interviendra tenant compte à la fois des besoins économiques de l'Allemagne et des intérêts de ses créanciers.

A la Conférence navale

M. Ramsay MacDonald a reçu au Foreign Office les représentants de la presse britannique et de la presse étrangère avec lesquels il s'est entretenu, à bâtons rompus, des questions qui seront soulevées à la prochaine conférence navale.

Des déclarations émanant de source autorisée, il ressort que la question de la liberté des mers ne sera nullement soulevée, ni discutée à la conférence de Londres.

Le gouvernement britannique ne voit aucune objection à la limitation du tonnage global, mais il attache une grande importance à l'utilisation que chaque puissance navale voudrait en faire.

A La Haye

M. Tardieu, en plein accord avec M. Briand, a obtenu la meilleure solution possible du problème des sanctions.

1° Pour le constat des manquements, décision réservée à la Cour internationale de La Haye, qui décidera si le Gouvernement allemand a eu la volonté délibérée de détruire le plan Young ;

2° Pour saisir la Cour de La Haye, chaque Etat créancier peut prendre isolément l'initiative ;

3° Pour les mesures de garantie, chaque créancier a sa pleine liberté d'action dont la légitimité est expressément reconnue par l'Allemagne.

Il reste à résoudre deux problèmes : 1° mobilisation des obligations allemandes ; 2° réparations orientales.

A la S. D. N.

La 58e session du Conseil de la Société des Nations qui s'était ouverte à Genève le 13 janvier, sur un éloge funèbre du docteur Stresemann, a pris fin jeudi matin par une commémoration du 10e anniversaire du Conseil, dont la première session s'est ouverte à Paris le 16 janvier 1920.

EN PEU DE MOTS...

— N'étant pas en état de payer ses impôts, un commerçant berlinois s'est suicidé dans un bureau de perception de la capitale.

— Le vapeur italien « Enricheta » a coulé le vapeur norvégien « Andrado », à 33 milles du cap Trafalgar. Il a réussi, toutefois, à sauver les marins norvégiens.

— Pour se venger d'un cuisinier, une maîtresse d'école, de Bergen County (Etats-Unis), nommée Pearl Topper, âgée de 27 ans, a tenté d'empoisonner 18 enfants.

NOS ÉCHOS

Fâcheux oubli.

A l'époque où Arthur Rundt dirigeait un théâtre viennois, la *Volksbühne*, il voulut un jour mettre en scène une pièce de Gerhart Hauptmann, encore que ses qualités de metteur en scène fussent médiocres.

La répétition générale allait commencer. Rundt parcourait les coulisses d'un air préoccupé :

— J'ai oublié quelque chose, disait-il, Qu'est-ce que je voulais donc faire ? Je sais que j'ai oublié quelque chose d'important, et je ne peux pas me rappeler quoi.

La représentation se déroule : désastre sans précédent. Les acteurs ne savent pas leurs rôles, les décors s'écroulent, les entrées sont manquées, l'éclairage est donné à contre-sens.... Enfin, le rideau tombe dans un silence glacial. Rundt est consterné. Toup à coup, son régisseur se frappe le front et s'écrie :

— Je sais ce que vous avez oublié ! Mais naturellement ! Vous avez oublié de mettre la pièce en scène, monsieur le directeur !

Auteur et libraire.

La scène se passe à Prague, et l'histoire, nous assure-t-on, est rigoureusement authentique...

Un éditeur étranger de passage visite quelques libraires. L'un deux se plaint que la remise qui lui est faite sur les ouvrages de cet éditeur ne soit pas assez forte. Longue discussion : chiffres en mains, l'éditeur fournit la preuve que, s'il augmente la remise, il perdra de l'argent sur chaque exemplaire vendu. Après avoir vérifié le calcul :

— C'est exact, dit le libraire. Mais pourquoi abandonnez-vous 10 0/0 à l'auteur ?

— Pourquoi ? C'est lui qui a écrit le livre.

— A quoi lui sert de l'avoir écrit, reprend l'autre, si je ne le vends pas ?

— Mais, fait l'éditeur, vous ne pourriez pas le vendre, s'il ne l'avait pas écrit !

— Eh bien alors, réplique le libraire, je vendrais un autre livre, voilà tout !

Le nouveau sport du Prince.

Le prince de Galles, qui a vendu ses chevaux et délaisse désormais l'équitation pour l'aviation, s'est fait construire un appareil qui est un véritable bijou.

Cet avion de luxe est merveilleux de confort et d'élégance. La cabine, tendue de soie cerise, est capitonnée de cuir rouge.

Le prince a donné un joli nom à son avion : « Gipsy Moth », ce qui veut dire : « Papillon bohème ».

Tous les soirs, le prince arrive à son aérodrome de Northold, en compagnie du capitaine Don, le meilleur pilote d'Angleterre.

Voilà un pilote qui a une bonne place !

Il faut espérer que l'héritier du trône d'Angleterre sera plus stable en carlingue qu'en selle.

Car il est infiniment plus dangereux de casser du bois que de vider les arçons.

Çà fait beaucoup !...

Le roi nègre de Burmah vient visiter la petite école qu'à Portstown, sur la côte, la sèche Mrs Mark gouverne avec autorité et loyalisme. Les fillettes sont précisément toutes en train de faire des paquets aux superbes nœuds rose tendre. Sa Majesté noire est très intriguée.

— Qu'est-ce ? demande-t-elle avec son habituelle concision.

— De petits cadeaux, Sire, que nos élèves veulent envoyer à notre chère reine Mary — que Dieu conserve longtemps aux côtés de notre bon roi George — pour son anniversaire.

— Et pourquoi, mistress Mark, ne célébrez-vous pas aussi mon anniversaire ? demande Sa Majesté avec une lueur cupide dans les yeux.

— Nous serons très heureuses de le fêter si Votre Majesté veut bien seulement nous dire la date bénie de sa naissance.

— Le mardi, mistress, dit le roi, tous les mardis.

Les vicissitudes d'une cité.

Avec l'année nouvelle, Constantinople a cessé officiellement de porter ce nom qui est remplacé, désormais, par celui de Stamboul.

C'est la cinquième fois que cette cité se voit débaptisée. Elle s'est appelée successivement : Lygos, Byzance, Nova-Roma, Constantinople, et, enfin, Stamboul.

Coïncidence curieuse, c'est seize siècles exactement après le transfert du siège de l'empire romain dans ses murs par l'empereur Constantin — en l'an 330 — que cette cité perd le nom qu'il lui avait donné.

LE LISEUR.

CAHORS, VILLE D'ART.

UNE EXPOSITION LOUIS BUFFIN

M. Louis Buffin, qui s'estime Quercynois presque autant que Bigourdan, exposa quelques toiles à Cahors, il y a déjà longtemps. Nous étions alors moins sensibles qu'aujourd'hui à l'émotion picturale faute d'entraînement et aussi d'application. Le geste de quasi-précurseur de notre ami ne rencontra point, il me semble, un accueil digne de lui. M. Buffin, — je le prie de me pardonner si je me trompe, — put se croire mal compris et jugé à la légère. Il se devait, il devait à plusieurs d'entre nous, de prendre ici une revanche. Il y consent avec une bonne grâce, avec un désintéressement d'autant plus méritoire qu'en partant le dernier, dans cette surprenante série de manifestations artistiques, il se soumet à un véritable handicap.

Au surplus, il se borne à nous montrer une faible part de son œuvre récente : quatorze toiles en tout, douze paysages et deux portraits. Dans cet envoi, restreint en nombre, grand en qualité, le talent de M. Buffin vous apparaîtra complètement. Vous y trouverez moins de complaisance aux habiletés du métier que de sincérité et de vigueur. De ce pinceau tendre et fougueux les audaces néanmoins restent toujours harmonieuses et savantes ; même alors que, volontairement très simple, le sujet présente des oppositions violentes et de brusques effets.

Les visions de ce peintre sont nettes, ses réactions vives, ses moyens d'expression sans timidité et sans convention. Je m'excuse auprès de lui d'appréciations aussi catégoriques. Pour ce qui est du public, il va pouvoir contrôler mes opinions sur pièces. Et en connaissance de cause aisée, puisque les deux tiers des paysages que voici sont familiers à nos yeux.

Quatre d'entre eux représentent des sites cadurciens ; quatre autres nous restituent des images quercynoises chères à notre mémoire, celles de Luzech, de Saint-Cirq-Lapopie et de Rocamadour. Ainsi se présente à nous, en huit volets, un sommaire de la beauté de notre pays, dans ses aspects les plus universellement connus et célébrés. Des théories de peintres passèrent devant eux et les interprêtèrent. Un sujet, aussi classique soit-il, ne s'épuise jamais quand il est grand ! Voyez les trois études de Valentré que M. Buffin nous apporte : ce mur de forteresse, cet effet de soleil derrière les cèdres du château d'eau, cette vue plongeante saisie depuis les pentes d'Angély. Le pont fameux prodigue à tous ses hautains sourires. Il n'a pas coutume de livrer au premier venu certaines de ses attitudes, ni le Lot de trahir ses jeux dans un tel voisinage.

La rue Saint-André à Cahors et, à Luzech, le carrefour de la fontaine, sous le bleu intense du ciel d'été, fournissent à l'artiste motifs à des effets de lumière et d'ombre saisissants. Nous voici reportés à ces après-midi de canicule où il faut, chez nous, cligner des yeux pour n'être point ébloui. Sur les murs incendiés, notez pourtant la diversité de tons des façades ; sur ces toits que l'on dirait embrasés, discernez la gamme nombreuse des patines que revêt la pourpre des tuiles. C'est aux grands beaux jours encore que M. Louis Buffin a abordé Saint-Cirq-Lapopie. La vue qu'il nous livre du village aérien, il l'a prise du point d'observation ordinaire des peintres. Depuis Didier-Poujet, — qui seul crut y retrouver ses bruyères, — cent fois ce tableau a été refait, dans la même ordonnance générale et avec la plupart des mêmes détails. Il ne me semble pas que jamais on nous ait mieux montré que M. Buffin ne le fait le blanc escarpement de la falaise et la valeur que son reflet ajoute au miracle de la courbe du Lot.

L'automne dernier, le peintre arriva à Rocamadour par cette route de Couzou qui, de l'autre côté du ravin de l'Alzou tourne autour de la cité, en présente toutes les faces, offre le déroulement d'un film si prodigieux que le spectateur prend aussitôt le ralenti et le garde. M. Buffin, lui ne laissa pas la bande imaginaire se dérouler longtemps. Il s'arrêta dès le sommet de la descente. Campant son chevalet sur la première avancée dominant le gouffre, il peignit, sous un ciel nuageux mais percé d'un vif rayon de soleil placé à ravir, le val tout entier, ses singuliers détours, les falaises qui l'oppriment, l'ascension des logis et des sanctuaires depuis la tour du moulin jusqu'au beffroi du Château et vers l'Hospitalet, tout le sourcilleux entablement du Causse. Puis, descendu jusqu'au ruisseau, il se plut à traduire l'aspect inverse du paysage. D'en haut, il avait fait grand et rude, dans une note moderne. Ici, il voulut exprimer l'impression qu'un retournement de plans et un changement d'éclairage lui imposaient, il traça une image plus calme, plus fondue, un peu dans la manière des maîtres d'il y a un siècle. Dans ces deux états, le Rocamadour que voici restitue à ses fervents dont je suis, les contrastes qu'il leur prodigue réellement au gré des heures, alors qu'ils conduisent autour de lui la ronde émerveillée de leurs flâneries.

Imagier zélé du Quercy, M. Buffin est avant tout peintre des Pyrénées. Quand ils ont la noblesse des nôtres, les côteaux modérés lui plaisent. Mais sa montagne natale l'enchante bien plus encore. Il sait le lui prouver avec éclat. Un qui peut mieux que personne juger en cette manière et parler à ce propos, Edouard Dulac, de « l'Œuvre », a fait récemment, en une simple phrase de ce livre d'exaltation pyrénéenne qui s'appelle « Seuls tous deux... », un éloge de Louis Buffin qui vaut un long article. Vous y souscrirez certainement !

Dans les quatre tableaux de son pays que l'artiste confronte devant nous avec ceux dont le Quercy lui fournit les thèmes, il a tenu à nous faire apparaître de préférence la montagne revêtue de ses atours hiémaux, chargée du manteau d'hermine que lui imposent les frimas. Voici sur la route du col d'Aspin, un hameau enseveli sous la neige aux pieds de l'Arbizon. Voici, dans la neige encore et parmi les vapeurs, le fantastique chaos des pointes, des dents et des aiguilles glacées du massif aragonais de la Partagna. Enfin, voici la pyramide abrupte du pic du Midi de Bigorre dont la blancheur s'exalte du voisinage des sombres sapinières de Gripp.

Mais, chez lui comme chez nous, M. Buffin prise les sourires du ciel à l'égal des menaces de la nuée, la douceur de l'été autant que la rudesse de l'hiver. La vallée d'Argelès l'atteste. Sur cette toile, je retrouve un panorama vingt fois contemplé de Lourdes à Pierrefitte : ces villages groupés autour de leur église, ces vergers, ces prairies, cette apparition du gave entre les vernhes, ces terrasses, ce moutonnement des bois sur les premiers contreforts, cette montée soudaine des pentes, et puis le sublime jaillissement des montagnes de Cauterets et de Luz, Symphonie en vert, que magnifie la crête de neige des cîmes du Viscos et de la chaîne de Lutour ; hymne à la paix bocagère que termine une note héroïque...

M. Louis Buffin accompagne ses paysages de deux portraits : le sien et celui d'une de ses fillettes. Comment ne pas lui savoir gré d'avoir en quelque sorte signé deux fois l'œuvre que voici et de lui avoir conféré un caractère plus intime ? En même temps, il nous prouve que son art allie la délicatesse à la vigueur, aussi bien quand il traduit la mobilité de la physionomie humaine que lorsqu'il interprète des sujets plus larges et plus calmes, ceux que la lumière seule émeut...

Eug. GRANGIE.

Chronique du Lot

LA CAMPAGNE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX dans le Lot

Pour être renseigné sur les résultats de la campagne, il est intéressant de lire le rapport suivant adressé par le Comité à M. le Préfet du Lot :

⁂

Pour la deuxième année, le Comité du Timbre anti-tuberculeux a effectué dans notre département la vente du Timbre.

Les résultats de cette deuxième campagne, dont je vous ai donné un aperçu rapide n'ont pas comblé tous nos espoirs mais cependant, si le chiffre des timbres est légèrement inférieur à celui de l'an dernier, d'une manière générale, l'effort de la propagande en faveur de la lutte contre la tuberculose a porté ses fruits et bien des communes qui, l'an dernier, s'étaient montrées réfractaires, ont participé à la vente cette année.

Dans son action, le Comité a reçu les appuis les plus dévoués et les concours les plus précieux.

M. le Préfet du Lot, par des circulaires aux Maires, MM. les sous-préfets par leur action personnelle, les instituteurs répondant à l'appel de M. l'Inspecteur d'Académie, les commerçants et industriels stimulés par le Président de la Chambre de Commerce du Lot, le service des Postes, ont prêté leur appui le plus entier à la propagande et à l'action du Comité du Timbre.

Si les recettes n'ont pas été aussi élevées que l'an passé nous le devons surtout, j'en ai la ferme conviction, à la mauvaise année agricole que nous avons eue en 1928.

En outre, parmi les divers moyens de propagande proposés s'il ne nous a pas été possible d'organiser une tournée de conférences, comme l'an dernier, le Comité a organisé un bal qui a rapporté la somme nette de 613 fr. 10 et des visites à domicile, dans la ville de Cahors, qui ont donné plus de 2.500 francs. Je vous demande de remercier plus spécialement pour leur propagande si fructueuse, les dames dévouées, qui ont pénétré partout, pour faire connaître notre œuvre, au plein cœur de l'hiver, Mmes Sauzel, Course, Dou, Franqueville, Gélis, Peindarie et Sourbieu.

Grâce à leur action bienfaisante, les recettes de la ville de Cahors ont dépassé celles de l'an passé.

Enfin, il convient de remercier également M. Raillard, qui, dans des circonstances difficiles, a pris la charge de la trésorerie et même continué à s'en occuper malgré une grave maladie, qui l'a atteint au cours de l'hiver. Ses percepteurs et ses services de la Trésorerie, encouragés par son zèle ont vendu plus de dix mille timbres cette année, alors qu'ils ne figuraient pas l'an dernier sur nos recettes.

Enfin, les Cinémas nous ont efficacement aidés, en insérant dans tous leurs programmes les films de propagande édités par le Comité National.

Les Résultats

Il a été vendu au cours de cette deuxième campagne 380.000 timbres, exactement 379.910 contre 408.000 l'an dernier, soit une moyenne de 2,2 timbres par habitant, au lieu de 2,3.

Voici le détail des ventes dans les divers arrondissements et dans les différents milieux :

Arrondissement de Cahors : 133.000 timbres vendus contre 145.000.

Arrondissement de Figeac : 130.150 contre 144.372.

Arrondissement de Gourdon : 60.930 contre 56.312.

La poste a vendu 31.419 timbres contre 40.073 l'an dernier. On sait que les postiers ont un pourcentage de 10 0/0 imposé par le Comité National. Il ne me semble pas que le pourcentage, question si controversée à nos premières réunions du Comité du Timbre ait provoqué une recrudescence de vente par les postiers.

Cahors-ville a vendu 66.774 timbres contre 41.550. Signalons à Cahors l'effort des commerçants et surtout de quelques écoles, notamment l'école de la place Thiers, dont l'excellente directrice Mme Bénéchie, a réalisé par les fillettes de son école la vente de 5.000 timbres.

La Trésorerie Générale a vendu 2.000 timbres, les percepteurs 9.780.

La société d'alimentation « l'Epargne » a réalisé une tombola régionale, par la vente du timbre anti-tuberculeux. Elle a produit dans le département la somme nette de 633 fr. 56.

Parmi les communes qui se sont particulièrement distinguées, nous citerons: Larroque-des-Arcs (1.280 timbres) ; Castelnau (4.660 timbres) ; Maxou (1.000 timbres) ; Castelfranc (3.520) ; St-Paul-Labouffie (2.125) ; Biars (4.166) ; Payrac (1.600).

En remerciant du fond du cœur, tous les concours, que nous avons rencontrés dans l'œuvre entreprise, nous tenons à souligner l'aide dévouée de MM. Imbert et Robert, qui avaient été chargés de la question matérielle des envois et de la technique de la vente.

Nous pensons être en mesure d'élaborer dès la rentrée d'octobre un plan complet de propagande pour la prochaine campagne. M. le docteur Fourgous, le distingué médecin des dispensaires, est disposé à nous accorder pour cela toute son expérience, son talent de conférencier et toute l'autorité qu'il tient de ses délicates fonctions.

Au Sénat

Dans sa séance de jeudi, le Sénat a procédé à l'élection de son bureau pour 1930.

Nous relevons avec plaisir la belle élection de M. Loubet, le sympathique et dévoué sénateur du Lot qui a été reçu questeur par 212 voix sur 225 suffrages exprimés.

Nous adressons à M. Loubet nos bien vives félicitaions.

⁂

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, M. Loubet fait partie du 6e bureau et M. Fontanille du 8e.

LE CRIME DU LEVAT

Où il est établi que l'histoire des bandits en auto n'était qu'imagination et fantaisie.

Comme nous avions raison de mettre, dès le premier jour, nos lecteurs en garde contre cette mélodramatique histoire de bandits en auto, tiraillant dans la nuit, sans cesser de filer à toute vitesse sur la route de Catus, sur les passants qu'ils ne connaissaient pas et dont ils pouvaient à peine distinguer la silhouette fuyante !...

L'invraisemblance de ce récit éclatait aux yeux. Il est évident que l'assassin du Levat n'aurait eu d'autre idée que de passer inaperçu et qu'il n'aurait pas, — pour rien, pour le plaisir — fait tout ce tapage dont le seul résultat devait être de le faire suivre à la trace. Il n'aurait pas semé sur la route les douilles de son revolver !... Pourquoi pas sa carte de visite avec son nom et son adresse ?...

Du reste, il était très remarquable aussi que les passants, soi-disant victimes de cette mitraillade, n'avaient pas eu l'idée d'aller se plaindre à la gendarmerie et s'étaient bornés à raconter cette petite histoire à des amis, en buvant des bocks !...

...Comme il fallait tout de même tirer la chose au clair, une enquête vient d'être faite sur place et elle a démontre la complète inanité de tous ces racontars.

Le mystère qui entoure le crime du Levat reste entier et l'on ne peut guère espérer désormais que sur le hasard pour découvrir l'assassin.

Ponts et Chaussées

Parmi les ingénieurs des Ponts et Chaussées qui viennent d'être élevés à un grade supérieur, nous relevons les noms suivants des ingénieurs du Lot :

Au grade d'ingénieur de 2e classe (service ordinaire), M. Roquetanière.

Au grade d'ingénieur adjoint de 1re classe : MM. Gau, Pagès, Bourgarel.

Au grade d'ingénieur adjoint de 3e classe : MM. Guittard, Niel, Gabriel, Lebert André.

Election au Conseil d'Arrondissement

Vu la décision du 25 novembre 1929, par laquelle le Conseil d'Etat a rejeté la requête présentée par M. Mercadier, contre l'arrêté du Conseil de Préfecture interdépartemental de Toulouse annulant les opérations électorales qui ont eu lieu le 14 octobre 1928, dans le canton de Montcuq, M. le Préfet du Lot a pris l'arrêté suivant :

« Les électeurs du canton de Montcuq sont convoqués pour le dimanche 2 février 1930, à l'effet d'élire leur représentant au Conseil d'arrondissement. »

Ecole de perfectionnement des Officiers de Réserve

A partir de janvier 1930 et jusqu'en avril *inclus* des séances de doublement seront organisées pour les Officiers de réserve désireux de suivre le *dimanche* les cours des Ecoles de perfectionnement.

Ces séances auront lieu à 8 h. 30 dans les Ecoles suivantes :

Toulouse (2e et 4e dimanches). — Infanterie, à la Caserne Niel ; Artillerie, au quartier Compans ; Génie, (S. M. et S. T.), au Parc Régional du Génie ; Aéronautique, à la Caserne Pérignon ; Train, au quartier Caffarelli ; Intendance, à l'Ecole d'Artillerie ; Santé, à l'Ecole d'Artillerie ; Service vétérinaire, au quartier Compans.

Agen (1er et 3e dimanches). — Infanterie, à la Caserne Lacuée ; Artillerie, au quartier Toussaint ; Intendance, à la Caserne Lacuée ; Santé, à la Caserne Lacuée ; Service vétérinaire, au quartier Toussaint.

Montauban (2e et 4e dimanches). — Infanterie, au Cercle Militaire ; Cavalerie, au Cercle Militaire.

Armée de réserve

M. Soulhac, habitant avenue Marceau, à St-Céré, est nommé lieutenant de réserve honoraire, à compter du jour de sa radiation.

Bureau de bienfaisance

Par arrêté préfectoral, le mandat de M. Paul Barriéty, délégué administratif au bureau de bienfaisance a été renouvelé.

M. Firmin Castagné (de Cénac-Albas) est nommé en remplacement de son père, décédé.

Destructions utiles

Il a été abattu pendant l'année 1929, dans le Lot, 205 sangliers.

En 1923, le nombre des sangliers tués s'est élevé à 1.096.

En 1929, il a été détruit 3.328 vipères.

Automobiles

Il a été immatriculé à la Préfecture du Lot pendant l'année 1929 : 1.088 voitures ou camionnettes-automobiles, 126 camions-automobiles, 647 motocyclettes.

Mouvement de la population

Pendant l'année 1929, il a été déclaré à la mairie de Cahors 264 naissances et 359 décès.

Il a été célébré 81 mariages.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 19 janvier 1930 par la

Pharmacie GAYET

Rue Georges-Clemenceau

L'AVENIR RÉVÉLÉ

Celui qui emploie « Le Diable » peut prédire à coup sûr la disparition prochaine de ses cors aux pieds. « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours : 3 fr. 95, Pharmacie Weinmann à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable ». A Cahors, Pharmacie Orliac.

Une 5 CV Peugeot pour 500 fr. par mois

Elle est à la portée de tous la 5 CV Peugeot. Quelques milliers de francs au comptant et vous voilà au volant de votre jolie voiture. Immédiatement, elle vous rendra des services, elle vous permettra d'accroître votre activité et de développer vos affaires.

C'est une source de profits certains que cette petite voiture économique. Elle vous rapportera donc, chaque mois, des bénéfices bien supérieurs à la légère mensualité nécessaire à la solder : 500 frs. par mois pendant 2 ans.

La 5 CV Peugeot rapporte beaucoup plus qu'elle ne coûte.

Camionnette 250 Kg

Versement comptant. . . . : 4.090
20 versements mensuels de : 500. »
Prix pour vente au comptant : 12.750

Cabriolet

Versement comptant. . . . : 3.840
24 versements mensuels de : 500. »
Prix pour vente au comptant : 14.500

Conduite Intérieure

Versement comptant. . . . : 5.840
24 versements mensuels de : 500. »
Prix pour vente au comptant : 16.500

Renseignez-vous chez l'agent de

Peugeot

377 b

Chronique des Théâtres

Le trou dans le mur

Après avoir été joué plus de 200 fois l'hiver dernier à Paris, *Le Trou dans le Mur* a fait, cette saison, la réouverture du théâtre de la Michodière et la nouvelle comédie gaie de M. Yves Mirande, l'auteur du *Chasseur de chez Maxim's*, a obtenu de nouveau un triomphal succès.

Le Trou dans le Mur est une pièce vraiment désopilante qui plaît énormément parce qu'elle va franchement à son but et surtout parce qu'elle est saine et parfaitement honnête.

Est-il besoin d'ajouter que les Tournées Ch. Baret qui ont tenu à comprendre *Le Trou dans le Mur* dans leur Cycle l'ont doté d'un ensemble comique de tout premier ordre.

MESDAMES ! ! !

Avez-vous un bon Coiffeur ?

Si oui, gardez-le, car ils sont rares !

Sinon essayez la Maison POPOVITCH

Son Directeur a 28 années d'expérience dans la Coiffure pour Dames, dont 15 années de pratique dans les Premières Maisons de Paris, Londres, Vienne, Monte-Carlo (Hôtel de Paris) où il coiffait, à la satisfaction *des plus élégantes Dames du monde*. C'est pour vous une garantie pour *être* coiffée, selon votre désir ! et AU MÊME PRIX QU'AILLEURS.

Indéfrisable GALLIA

mise en plis, manucure, pédicure, etc... Accueil agréable, travail impeccable vous est réservé à la

Mon POPOVITCH, Cahors, Tél. 170

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 11 au 18 janvier 1930

Naissances

Deltheil Madeleine, rue Wilson, 2.
Lafleur Antoinette, rue Wilson.
Albajar Pierre, rue Wilson.
Landry Renée, rue Wilson.

Décès

Flaujac Paulin, menuisier, 84 ans, rue Mascoutou, 4.
Lafon Anne, veuve Emboulas, s. p., 83 ans, rue des Soubirous, 17.
Dulac Cécile, veuve du Mas, s. p., 73 ans, rue Clemenceau, 24.
Sènes Gabriel, employé du P. O., 38 ans, rue Clemenceau, 18.
Lacam Célestin, cultivateur, 54 ans, rue Wilson.

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

CONFÉRENCE DE M. DE MONZIE

Le fidèle public qui suit si assidûment les réunions des « *Amis du Beau Vieux Quercy* » accueillera avec joie la nouvelle que la prochaine conférence sera donnée par M. de Monzie.

Elle aura lieu en soirée *le lundi 27 janvier, à 21 heures, au Théâtre Municipal.*

L'éloquent orateur parlera des «Veuves d'hommes illustres».

La location aura lieu comme d'usage chez le concierge du Théâtre. On peut retenir ses places d'avance.

SERVICE DES EAUX

Pour permettre certaines réparations urgentes aux canalisations d'eau, le service des eaux sera interrompu dans la nuit de mardi, 21 janvier, à mercredi, 22, de 23 heures à 5 heures du matin.

Bal de bienfaisance

Dans un précédent compte rendu, le Comité a fait connaître la répartition du reliquat provenant de la soirée dansante qui a eu lieu dans les salons de la Préfecture du Lot, le mardi 31 décembre 1929.

Dans cette répartition figurait une somme de 504 fr. 60, destinée à doter de jeux divers et d'un phonographe le « Foyer du Soldat ».

Il a été ainsi remis : Jeux divers représentant une somme de 170 francs ; un phono avec disques, 400 francs, soit un total de 570 francs et un déficit de 65 fr. 40 que Mme Paul Bert a bien voulu combler.

Bal

Vendredi soir, a eu lieu le bal du Véloce Sport Cadurcien, au Palais des Fêtes.

La salle avait été décorée avec goût et les illuminations étaient du meilleur effet.

Un orchestre composé des meilleurs musiciens de notre ville a joué les danses modernes et même anciennes, durant toute la soirée.

Le bal fut très animé ; de nombreux couples y prirent part.

Au cours du bal, il y eut l'intermède annoncé, la distribution du gâteau des Rois.

C'est Melle Castelnau, de Labéraudie, qui a été proclamée reine.

Puis le bal reprit avec entrain et ne prit fin qu'au matin.

Nos félicitations aux organisateurs.

Anciens Combattants

Dimanche a eu lieu, dans une des salles de la Mairie, la réunion du Conseil d'administration de la Fédération départementale des Anciens combattants non pensionnés.

50 délégués étaient présents.

Les diverses questions portées à l'ordre du jour furent discutées et adoptées.

A midi, les membres de la Fédération se réunirent en un banquet amical à l' « Hostellerie de Douelle ».

Ils firent honneur au menu de choix qui leur fut servi par M. Boireau, auquel ils ne ménagèrent pas les compliments.

Après les toasts traditionnels, tous les convives se sont séparés en se donnant rendez-vous à la prochaine réunion.

Un accident qui aurait pu être très grave

Le camion Desmarais roulait sur la route de Boissières à St-Denis-Catus, ses citernes pleines d'essence.

Tous les usagers de cette route savent que depuis de longues années, des réparations y sont effectuées et que la circulation est déviée, avant l'arrivée à St-Denis-Catus, sur une petite route qui passe sur un pont, au-dessous duquel coule le ruisseau du Vert.

Au moment où le camion passait sur ce pont, celui-ci céda sous la charge et une roue arrière du véhicule se trouva dans le vide.

La situation du camion était, on le conçoit, périlleuse, d'autant que le parapet s'écroulait en même temps et que les pierres de la chaussée et du pont glissaient dans le vide. Le capotage du lourd véhicule était à redouter.

M. Delpon, garagiste à Catus et le chauffeur du camion, en utilisant les crics de la gare et des traverses de chemin de fer organisèrent les premiers travaux de soutien.

Des secours arrivèrent de Cahors, et le camion put être dégagé et remis en marche.

C'est miracle que l'opération ait été faite avec succès, grâce à l'habileté, au dévouement des personnes qui ont aidé au dégagement de l'auto.

⁂

Mais une constatation s'impose, à la suite de cet accident qui aurait pu être très grave.

Il faut activer le plus rapidement possible les réparations exécutées sur la route principale, pour éviter le passage sur ce pont des véhicules, des camions lourdement chargés surtout.

Un seul avertissement est affiché sur une pancarte : « Ralentir, passage dangereux. »

Les automobilistes observent cet avis, mais tout de même, trop de poids ne peut pas être supporté par ce pont.

Enfin, il n'y a pas eu de mal, c'est ce dont il faut se réjouir.

Une autre fois, ce sera peut-être plus grave.

Union des Femmes de France

Au cours de l'année 1929, l'Ouvroir de la Société de l'Union des femmes de France a distribué vingt layettes et un nombre important de lainages, bas, tricots et tabliers.

En plus de ce qui précède, la Société, pour son Arbre de Noël, a distribué à *deux cent vingt-cinq* enfants, manteaux de laine, robes, chandails et bérets, ainsi que gâteaux et bonbons.

Non-lieu

Les frères Dauher, vanniers ambulants qui étaient inculpés de recel pour avoir mangé des conserves volées à un épicier de St-Denis-Catus viennent de bénéficier d'un non-lieu.

Les « Amis de l'Harmonie »

Le comité de la Loterie des Amis de l'Harmonie informe par le présent avis, les détenants de billets que plusieurs lots n'ont pas encore été réclamés.

Le tirage ayant eu lieu le 29 octobre 1929, il résulte d'après *l'article* 5 de l'Arrêté Préfectoral du 15 février 1929, autorisant cette loterie, que tous les lots non réclamés, dans les trois mois à partir du jour du tirage sont acquis à la Société.

En conséquence les tenants de numéros gagnants ont jusqu'*au* 29 *janvier* 1930 pour retirer les lots. Passé cette date conformément aux prescriptions légales, aucune réclamation ne sera valable.

Pour la retiration des lots s'adresser chez M. Rigal « chapellerie », rue, du Maréchal-Foch, Cahors.

Le Comité croit devoir, en outre, informer le public que les trois premiers lots ont été gagnés et retirés par les gagnants soit :

La salle à manger : par M. Cros, 21, rue Victor-Hugo, Cahors.

La chambre à coucher : par le capitaine Clément à Cabessut.

Le salon : par M. Théron, 15, rue des Soubirous.

Le Comité.

AU PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 18, DIMANCHE 19
(matinée et soirée)

P. G. M., *Actualités du monde entier*

LA FILLE DU DANUBE

avec la grande star LÉATRICE JOY

Le plus beau film d'amour se déroulant le long des pittoresques rives du Danube bleu. Musiciens, poètes de tous les temps et de tous pays ont chanté et chanteront toujours les beautés des rives danubiennes. Inévitablement, les heureux riverains se trouvent sans cesse sous les charmes et le lyrisme que répand le Beau Danube d'où continuellement éclosions des plus exquises idylles et des plus délicieuses histoires d'amour que poètes et musiciens ont transformées en ces belles opérettes viennoises qui font les délices du monde entier.

DANS LA PEAU DU LION

grand comique en 5 parties

ORCHESTRE

**

MERCREDI 22, JEUDI 23
(matinée et soirée)

la délicieuse

VILMA BANKY

dans

LA NUIT D'AMOUR

Au début du XVIIe siècle... un temps où le Seigneur du manoir possédait des droits illimités sur ses vassaux, à l'époque où rien n'appartenait à ces pauvres gens... pas même leur bonheur.

COLLEEN

comédie sportive

LE FORGERON DE LA COUR DIEU
(4e époque)

ORCHESTRE

Les Sports

Toulouse Cheminot Marengo Sports (1)
contre Aviron Cadurcien (1)

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est aujourd'hui que l'Aviron Cadurcien dispute, au Stade Lucien-Desprats, sa dernière partie officielle de la saison.

L'intérêt du match perd de son importance pour l'A.C. qui ne peut plus espérer un classement l'autorisant à participer au Championnat de France. Il n'en reste pas moins que luttant pour l'honneur, si l'on peut ainsi dire, notre équipe est décidée, mieux que jamais, à défendre sa chance avec une ardeur qui en étonnera certainement plus d'un.

C'est que, voyez-vous, nos joueurs sont déçus dans leurs espoirs et vexés dans leur amour-propre. Ils se rendent compte, mais un peu tard, que pour arriver à un but bien déterminé, il faut d'abord être exact aux rendez-vous que veut bien vous fixer Dame Fortune. Naïvement ils se sont pris pour des « don Juan » irrésistibles, qui peuvent se payer le luxe de flâner en route... Et nos « Jeannot Lapin » voient à présent ce qu'il en coûte : un pied-de-nez de Dame Fortune qui, aimant à être prise de force, s'est largement payé leur tête. se faisant un malin plaisir de se laisser conter fleurette par d'autres, sinon plus audacieux, du moins plus fermes dans leurs intentions.

La déconvenue est grande, ma foi, pour ceux qui ne se doutaient pas qu'il pût y avoir si loin d'ici, au carrefour du championnat de France. La leçon, espérons-le, sera profitable.

En attendant nos équipiers ont déjà fait payer à Croix-Daurade le prix de leur première déception. Le Toulouse-Cheminot-Marengo-Sports, à son tour, n'a qu'à bien se tenir. Le même sort le guette. L'A. C. mettra d'autant mieux l'avance à l'allumage que cette équipe toulousaine est considérée, à juste titre, comme la meilleure de 2e série du Comité des Pyrénées. Seul, un concours malheureux de circonstances, a voulu que cette équipe en soit réduite à jouer les seconds rôles. L'appât d'une victoire nette et indiscutable animera ses joueurs d'intentions belliqueuses des plus audacieuses.

Comment ne voulez-vous pas que cette place de 2e, qu'elle guigne d'un œil d'envie, ne soit pas pour elle un aiguillon qui pique son amour-propre ?

Inutile d'insister. La partie sera chaudement disputée. Il suffit, du reste, que le T. C. M. S. soit à l'heure actuelle la plus redoutable du Comité des Pyrénées pour que les nôtres, prenant leur rôle au sérieux et le mors aux dents, barrent la route au T. C. M. S. Ce n'est pas que nous prenions des désirs pour des réalités. Mais nos représentants brûlent tellement du désir de démonter leur valeur qu'ils s'emploieront, de tout leur cœur à gagner de haute lutte cette place de 3e, dénuée de tout bénéfice éventuel mais riche d'enseignement. Le public peut venir nombreux au Stade L.-Desprats. Il est certain de trouver un A. C. décidé à finir en beauté une saison qui, avec un tant soit peu de chance aurait pu être plus brillante.

Le quinze Cadurcien sera formé avec les éléments suivants :

Sont convoqués au Siège, Café Tivoli, à 13 h. : Soulacroup, Bach, X, Gipoulou, Cambon, Ferrier, Fabre, Besombes, Seilhan, Lecussan, Barat, Bibé, Marty, Rigal, Labro, Charles Delgal.

Prix habituel des parties de championnat fixé par le Comité des Pyrénées : Tribunes, 5 fr. ; Entrée générale, 3 fr.

Fédération du Lot de foot-ball Association

A la suite de la réunion du C. A., en date du 12-1-30, la 1/2 Finale des championnats aura lieu le :

1re série : Poule A. Ecureuils Gramatois — Frégate Cadurcienne, le 23 mars 1930 (terrain à désigner).

1re série : Poule B. U. S. Puy-l'Evêquoise — A. O. Lacapelle-Marival, le 16 février (terrain à désigner). La finale aura lieu le 30 mars 1930 (terrain à désigner).

Matches de classement (Albas-Les Junies), terrain (Prayssac).

2e série : 1/4 de finale. — F. C. Bastidain contre U. S. Salviac., à Salviac, le 26 janvier 1930 ; Frégate Cadurcienne (2) contre Stade Prayssacois, à Prayssac, le 26 janvier 1930 ; U. S. Salviac contre U. S. Sérignac, à Sérignac, 2 février 1930 ; U. S. Sérignac contre F. C. Bastidain, à Salviac, 9 février 1930 ; F. Cadurcienne contre U. S. Salviac, à Salviac, 9 février 1930 ; F. C. Bastidain contre F. Cadurcienne, à Cahors, 16 février 1930 ; Stade Prayssacois contre U. S. Sérignac, à Sérignac 16 février 1930 ; U. S. Salviac contre Stade Prayssacois, à Prayssac, 23 février 1930 ; St. Prayssacois contre F. C. Bastidain, à La Bastide, 1er mars 1930 ; U. S. Sérignac contre F. Cadurcienne, à Cahors, 16 mars 1930.

Poule B. — U. S. Larroque-Toirac contre Linac, à Larroque, 23 février 1930 ; U. S. de Linac contre Larroque, à Linac, 9 mars 1930.

Les Jeunes Cadourques

Foot-Ball. — Equipe 1re. — Le 19 janvier, la 1re des J. C. se déplacera, à Puy-l'Evêque pour y rencontrer l'équipe locale. Celle-ci, ne l'oublions pas, a gagné de haute lutte le titre de champion du Lot au cours de la dernière saison. Les J. C. devront donc s'employer à fond, s'ils veulent conclure, étant donné surtout que trois de leurs titulaires, indisponibles ce jour-là, seront remplacés par des joueurs de la 2e B.

Equipe 2e *A.* — Le 2e A se rendra le même jour à Montdoumerc pour s'y mesurer avec les locaux. Si nous en jugeons par les résultats acquis jusqu'à ce jour par les deux adversaires, la partie sera très disputée et très intéressante.

P. F.

Avant d'aller au spectacle

Rien n'est plus énervant au spectacle, que de tousser au moment pathétique. Vous éviterez ce cruel désagrément en prenant un comprimé de Broncodyl avant de partir. Broncodyl arrête la toux en quelques heures et jugule un rhume en trois jours. Toutes pharmacies et pharmacie Fayret, 6, Boulevard Gambetta et à la pharmacie Artigue, 36, Boulevard Gambetta à Cahors.

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, rue de Richelieu - PARIS

Agent : 25, rue de Metz - TOULOUSE

CATALOGUE FRANCO

Arrondissement de Cahors

Catus

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de notre compatriote, M. Edouard Brugalières, Officier d'Académie et Directeur d'école, décédé à Paris, à l'âge de 50 ans, des suites d'une implacable maladie.

A sa veuve, Mme Edouard Brugalières, de Catus, à Mme et au Docteur Robert Fleury, ses filles et gendre, à Mme Franchet sa sœur, à Mme Varoquié, sa belle-sœur et à toute la famille, qu'il nous soit permis de leur adresser nos condoléances les plus émues et les plus attristées. — A. L.

Anglars-Juillac

Un conseil à nos élus. — On nous écrit :

On dit que l'année 1930 verra l'installation du téléphone dans les communes de France. Nous serions heureux que notre conseil s'occupât dans ses séances un peu de cette importante question.

A un certain moment, grâce à l'influence d'un de nos distingués amis, nous devions être les premiers servis. Puis, à cause de l'animosité entre sections dans notre commune (animosité qui n'existe plus), notre cabine alla occuper un rang plus éloigné.

Il est tout logique que le groupement de Juillac à une distance de 4 km. de toute localité ait la priorité, et aussi à cause de son groupement d'industriels et hommes de métier. Le village d'Anglars n'étant favorisé par aucun corps de métiers et ne se trouvant qu'à 1.500 mètres de Castelfranc, les conseillers devraient trouver juste d'accorder, cette faveur à leur voisins.

Allons, Messieurs les conseillers, un peu de bon vouloir ; occupez-vous donc de ces trois choses principales : la clôture de la cour de l'école ; le téléphone et l'électrification de notre commune ! Il n'est pas admissible que par l'inattention de l'ancien conseil de 1914, les habitants en bordure de la grande ligne puissent seuls s'éclairer, et qu'on se borne à répondre aux autres ce qui avait été dit à cette époque : « que les éloignés s'approchent ».

Si vous arrivez à cela, nos chers élus, vos électeurs vous en seront reconnaissants et vous diront « Merci ».

Lalbenque

Marché du 14 *janvier.* — Le marché de mardi a été assez important. Il a été apporté et vendu 2.500 kilos de truffes, au prix de 40 à 50 francs la livre.

Halle. — Maïs, 80 fr. l'hectolitre.

Carnac-Rouffiac

Hyménée. — Samedi, 18 janvier, a été célébré à la mairie de Carnac-Rouffiac, le mariage de Mlle Léa Lacavalerie, fille de M. Lacavalerie, conseiller municipal, avec M. Talayssat, facteur des P. T. T., à Sauzet.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Vire

Obsèques. — Mercredi matin 15 janvier, ont eu lieu, à Vire les obsèques de notre regretté compatriote, M. Jean Bonnet, gendre Neuville, du village d'Alquiès, âgé de 33 ans, ouvrier électricien, victime du terrible accident que le *Journal du Lot* a relaté dans son numéro de mercredi.

Il travaillait à la réparation d'une ligne lorsqu'il tomba d'un pylône et fut foudroyé en touchant un fil de haute tension. La commune entière assistait à l'enterrement qui fut une émouvante cérémonie.

Excellent ouvrier, bon époux, bon père de famille, camarade parfait, Jean Bonnet avait su conquérir dans notre commune toutes les sympathies. Ses camarades de l'Association des Anciens Combattants lui avaient offert une magnifique palme : modeste et dernier témoignage de la sympathie qu'ils avaient pour lui. Ses camarades, ouvriers à la Compagnie du Bourbonnais, lui avaient offert eux aussi une belle couronne.

Les yeux de toute l'assistance étaient embués de larmes et de cette foule si-

lencieuse, émue, montait un cri de révolte contre la mort qui venait de frapper si soudainement une famille très estimée dans la commune.

Au cimetière, avant que cette tombe, si prématurément ouverte se soit refermée, M. Marc Arnaudet, conseiller municipal, président de la section communale des Anciens Combattants, et M. Marcel Garrigou, parlant au nom de ses amis, lui adressèrent le suprême adieu dans les discours ci-après, empreints d'une poignante émotion.

Discours de M. Arnaudet

« MESDAMES, MESSIEURS,

« C'est sous l'empire d'une cruelle émotion que je dois, en mes qualités de Combattant et de président de l'Association des Combattants, d'apporter ici l'hommage des sympathies et des regrets unanimes que Jean Bonnet emporte dans sa tombe trop prématurément ouverte.

« Lundi matin, à l'aube, il partait encore pour remplir sa tâche journalière ; aujourd'hui il est couché dans ce cercueil, victime d'un accident foudroyant. Triste et pénible contraste, de nature à faire méditer sur la fragilité de notre existence ici-bas.

« Incorporé au 7e régiment colonial, le 10 avril 1916, ayant fait toute la campagne, il avait été cité quatre fois à l'ordre de l'armée. Décoré de la Croix de guerre avec palmes, Jean Bonnet a fait son devoir d'une façon héroïque.

« Et c'est après avoir échappé à la terrible tourmente qui a ensanglanté notre sol national qu'il disparaît à l'âge de 33 ans.

« Non, les mots sont incapables de mesurer l'étendue de cette catastrophe et ils se refusent presque à essayer d'en atténuer la portée.

« Formé à l'école du travail par une famille d'artisans, allié à une famille d'agriculteurs où les durs travaux sont en honneur, secondé par une épouse dévouée, servi par une compétence professionnelle reconnue, sa vie s'ouvrait devant lui, pleine d'espérance et ayant le droit d'escompter les satisfactions légitimes que donne à tout homme, l'amour et la pratique du travail.

« Il songeait avec son cœur de père à assurer l'avenir de ses deux jeunes enfants qu'il aimait tant. Et brutalement le voilà ravi à l'affection de tous.

« Mes chers camarades, quelque soit la soudaineté de la mort si imprévue, si injustifiée soit-elle, et surtout, pour ces raisons peut-être, elle ne doit pas faire disparaître complètement un homme, si courte qu'ait été son existence. Le culte du souvenir nous fait un devoir de conserver pieusement sa mémoire. La reconnaissance nous ordonne de reporter sur ceux qu'il laisse derrière lui, toute l'amitié, toutes les sympathies dont nous l'entourions.

« Camarades, Anciens Combattants, frères d'armes, qui l'aimions, vous ses plus proches amis qui aviez avec lui d'interminables conversations, vous aurez longtemps dans vos oreilles un écho de sa voix; nous, nous aurons dans notre vue, sa figure, dans notre cœur, son souvenir.

« Père et mère, auxquels il semble que la destinée aurait pu épargner cette dernière épreuve; veuve éplorée, frappée dans votre plus chère affection, et qui perdez aujourd'hui comme un peu de vous-même; petit Pierre et petit Jacques, orphelin à un âge où on ne peut comprendre toute l'horreur de ce mot, soyez assurés que les Anciens Combattants de Vire et du Canton de Puy-l'Evêque, prennent une bien grande part au terrible malheur qui vous frappe et, au nom de la Fédération nationale des Anciens Combattants, Jean Bonnet, je t'adresse un suprême adieu. »

Discours de M. Garrigou

« MESDAMES, MESSIEURS,

« Avant que les portes de cette tombe ne se referment à tout jamais, qu'il me soit permis de saluer la dépouille d'un ami frappé en plein travail: c'est en donnant l'exemple du devoir accompli que la mort l'a surpris. Très estimé de ses supérieurs, il n'était pas moins apprécié de ses ouvriers qui ne le considéraient pas comme un chef, mais en vrai père de famille, donnant l'exemple dans l'accomplissement de son travail. En un mot, c'est l'homme aimé de tous ceux qui l'ont approché disparaissant à un moment de la vie où il était vraiment heureux au sein de sa famille.

« Et vous, l'épouse, sur qui pèse le plus lourd malheur qui vous frappe ainsi que vos parents et toute la famille, soyez persuadés que l'émotion qui étreint nos cœurs est la preuve de la large part que nous prenons au deuil qui vous frappe.

« Pauvres enfants, Pierre et Jacques, plus de père pour vous, plus de caresses de celui qui vous aimait tant, rien qu'une mémoire et un souvenir affectueux du meilleur et du plus cher des soutiens que vous avez eu.

« Et toi, mon cher Bonnet, repose en paix dans ce modeste cimetière, et si, dans l'avenir, passant près du lieu où tu dors ton dernier sommeil, tes amis salueront ta dépouille et se rapelleront le meilleur des hommes que tu fus et ton souvenir revivra dans leur cœur. Que cette terre te soit légère, aussi légère et douce que te paraissait la vie auprès de ton épouse et de tes enfants chéris. La simplicité de tes obsèques est la preuve nette de ton savoir-vivre qui avait une belle devise : faire le bien et le rendre pour le mal.

« Mon cher Bonnet, au nom de tes amis sincères et de tes admirateurs, avec les larmes que je laisse couler sur ton cercueil, je t'adresse un suprême et éternel adieu. »

L'assistance s'est retirée péniblement impressionnée.

Dans cette si douloureuse épreuve, nous tenons à donner à Mme Fernande Bonnet, la veuve inconsolable, à ses deux enfants, Pierre et Jacques, âgés seulement de 4 ans et de 18 mois, qui ne se rappelleront de leur père que par ce qu'on leur en dira : à Mme et M. Bonnet, les vieux parents éplorés; à Mme et M. Neuville, beaux-parents du regretté disparu; à tous les membres de cette famille, l'assurance que nous prenons une grande part au malheur qui les frappe si cruellement et nous les prions d'agréer l'hommage attristé de nos plus vives condoléances. — L. D.

VACHE LAITIERE A VENDRE

prête à vêler

LES BOUYSSES, MERCUÈS (LOT)

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Ségup, belle-mère de M. Loubet, Sénateur, et tante de M. Longpuech, notaire, décédée à l'âge de 86 ans.

Ses obsèques ont été célébrées à Figeac au milieu d'une foule considérable qui avait tenu à rendre les derniers devoirs à la regrettée disparue.

Nous prions MM. Loubet, Longpuech et la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Etat civil du 10 au 17 janvier. — Naissance : Masbou Georgette-Jeanine.

Mariage : Mages Fernand-Louis et Bayle Maria-Félicie.

Décès : Mouly Marie-Louise-Aline, veuve Séguy.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Brousse, rue Séguier.

Foire du 15 janvier. — Notre grande foire mensuelle a été d'une importance sans précédent. Des bestiaux en quantité considérable sur les champs de foire. Sur la Place Vival et les divers marchés de nombreux forains et de nombreux producteurs de la région. Voici la mercuriale :

Blé, 20 à 21 fr. ; avoine, 8 à 9 fr. ; maïs, 20 à 22 fr. ; haricots, 50 fr. ; pommes de terre, 65 fr., le tout le double décalitre ; œufs, 6 fr. 50, la douzaine; beurre, 19 fr. ; poules, 11 à 12 fr.); poulets, 11 à 12 fr. ; lapins, 6 fr. 50 ; canards, 19 fr. ; oies, 19 fr., le tout le kilo.

Bœufs, 400 à 440 fr. ; veaux, 900 à 950 fr. ; moutons, 500 à 650 fr. ; porcs, 400 à 420 fr., le tout les 100 kilos.

Arrondissement de Gourdon

CHARRUE FONDEUR

M. LAMOUROUX (O. ✠), CONSTR^r BREVETÉ

Ateliers : St-Clair. *Magasins :* GOURDON

:-: DÉPOSITAIRE :-:

Le Vigan

Foire. — Notre foire du 12 janvier, qui avait lieu lundi dernier, n'a pas été très importante. Seul le foirail des bœufs était bien garni.

De nombreuses transactions ont eu lieu aux prix généraux suivants : bœufs d'attelage, de 5.000 à 6.500 fr. ; veaux, de 3.000 à 4.500 fr., le tout la paire.

La température. — Depuis deux ou trois jours, nous jouissons d'une température très douce et vraiment exceptionnelle pour la saison. Jeudi et vendredi derniers en particulier un beau soleil, presque chaud, nous dédommageait des des longues journées de pluie que nous avons eues auparavant.

Salviac

La foire du 20 janvier. — La foire du 20 janvier semble devoir être très importante surtout au point de vue de l'apport des truffes et foies d'oie.

Le marché aux moutons est de plus en plus réputé, plus de mille moutons sont amenés chaque foire sur le foirail.

Il est regrettable que les foirails aux bœufs gras et aux porcs soient abandonnés à eux-mêmes.

Le conseil municipal aurait intérêt à étudier les conditions de leur relèvement.

GRAND ENTREPOT GÉNÉRAL

de toutes les Sources

D'EAUX MINÉRALES

Livraisons dans tout le Département

Gros et demi-gros. Prix par quantités

Entrepositaire B. GRELET

Halle aux Vins de Cahors (Lot)

VINS DU LOT 1ers CRUS

Livraisons en Bombonnes et en Fûts

VINS FINS

CHAMPAGNES & MOUSSEUX

TELÉPHONE 218

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

Le raid Coste et Codos

De Nimes. — Les aviateurs Costes et Codos sont partis. Ce matin, à 8 heures, ils avaient couvert 3.500 kilomètres à la moyenne de 214 kilomètres à l'heure, battant les records du monde de distance et de vitesse sur 2.000 kilomètres détenus par les Allemands.

Raid d'avion

De Tunis. — Les aviateurs Weiss et Girier ont quitté Tunis à 6 heures dans la direction de Benghazi-le Caire.

La dette extérieure russe

De Londres. — La dette extérieure russe a doublé au cours de la dernière année.

Accident d'avion

De Londres. — Harrington Law, fils aîné de Bernard Law, pilotant un avion, a dû atterrir précipitamment à Desphina, sur le golfe de Corinthe. Il a été légèrement blessé à la tête.

A la Haye

De La Haye. — La séance de la Commission des réparations orientales a duré de 21 heures à 4 heures, ce matin, pour élaborer le texte qui sera soumis à 11 heures à la Conférence. Il permettrait à la Petite Entente de signer le plan Young, mais les négociations devraient continuer à Paris.

Contre une municipalité communiste

De Strasbourg. — A la suite d'une réunion tenue, hier soir, provoquée par les socialistes contre la gestion désastreuse de la municipalité communiste, exigeant la démission de tout le Conseil municipal, les manifestants se sont rendus à 1 heure du matin devant l'hôtel de ville, poussant des cris: « A bas Héber, démission ! »

La police a dû protéger le maire et disperser les manifestants.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Louis DU MAS, avocat-notaire, à Cahors ;

Madame Louis DU MAS, née AGAR ;

Leurs enfants et tous les autres parents ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Madame Cécile DULAC

Veuve de Monsieur Joseph DU MAS

Leur mère, grand'mère, décédée à Cahors, le 12 janvier 1930.

Les obsèques ont eu lieu à Lacapelle-Cabanac (Lot), le mardi 14 janvier.

Le DOCTEUR PELLOTIER

MEDECIN-SPECIALISTE

Traitant par la méthode hyposthénique les **Maladies de l'Estomac**, des **Intestins**, des **Nerfs**, de la **Matrice** et de la **Vessie**, donnera ses consultations à :

CAHORS, Lundi 20 Janvier, Hôtel des Ambassadeurs.

MONTAUBAN, Samedi 25 Janvier, Hôtel du Midi.

Notre méthode, consacrée par 25 ans de pratique, est la seule qui permette aux malades de prendre une alimentation complète et fortifiante et de supprimer les régimes débilitants qui entretiennent l'anémie, la faiblesse et le nervosisme.

Pour vos achats en Lunettes, Jumelles, Baromètres, Alcoomètres, Vinomètres, Thermomètres.

Adressez-vous à la

Maison E. VIDAL

Opticien-Spécialiste

3, Rue du Maréchal-Foch, Cahors

Exécution parfaite des Ordonnances de MM. les Oculistes

Maison de Confiance et Spéciale pour la vue

Appareils et Fournitures Générales pour la Photographie

MEUBLES

COMBROUSE Fils

3, rue Maréchal-Joffre — CAHORS

CHAMBRES à coucher - SALLES à manger

SIÈGES - GLACES - LITERIE

Lavabos — Petits Meubles

Dépositaire des Sièges STELLA

FABRICATION GARANTIE

Prix Exceptionnels

COMMERÇANTS, INDUSTRIELS !

pour vos relations commerciales avec Toulouse, utilisez le service rapide.

P. NOYER, *Cabessut-Cahors*

et Bar MAURICE

Départs 2 fois par semaine. Vos commandes sont rendues dans les 24 heures.

ON DEMANDE

DAMES & JEUNES FILLES

pour servir de modèles

pour la coiffure pour dames

Payées 2 fr. l'heure

S'adresser chez POPOVITCH, CAHORS

ON DEMANDE

OUVRIERS SERRURIERS MÉCANICIENS

chez TRIN

20, Rue des Carmes, AURILLAC

A Vendre, très bas prix

PIANO MÉCANIQUE

LACAPE

Marche parfaite

LACOMBE, 9, rue Fondue-Basse, CAHORS

« Il a été perdu après la Toussaint **un collier en or** de la rue Brives à la Boulangerie Lafon, rue Nationale, en passant par la place Rousseau, ou de la rue Rossignol au bout de la rue Brives vers le Boulevard.

Au cas de découverte, prière de le rapporter au bureau du Journal.

BONNE RÉCOMPENSE.

A VENDRE

cause de départ

FONDS CAFÉ-RESTAURANT

long bail

S'adresser au Bureau du Journal

ETUDE

DE

Me Pierre DESPRATS

AVOUÉ A CAHORS

Rue du Portail-Alban, n° 10

Assistance judiciaire du 19 novembre 1928)

DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Cahors, le vingt et un juin mil neuf cent vingt-neuf, enregistré, entre madame Eugénie LESTRADE, épouse de Monsieur COUDERC René, Plâtrier à Cahors (Lot), avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant en fait, Place Thiers, n° 2, à Cahors, et ce dernier.

Il appert que le divorce d'entre les époux LESTRADE-COUDERC a été prononcé au profit de ladite dame et aux torts et griefs du sieur COUDERC.

Pour extrait certifié conforme par l'Avoué soussigné.

Cahors, le seize janvier mil neuf cent trente.

L'Avoué, Signé : DESPRATS.

(IXe Salon de la Machine Agricole (21-26 Janvier)

Les Nouveautés en Machines de Récolte

Nous avons pensé qu'il serait intéressant pour les visiteurs de la grande exposition qui se prépare, à Paris, d'avoir, par avance, quelques renseignements sur les nouveautés qu'ils pourront y rencontrer.

Pour la branche si importante des Machines de Récolte, nous avons été nous renseigner auprès des industriels spécialistes bien connus, MM. Amouroux, qui nous ont très aimablement reçus.

Je leur laisse la parole :

« *La spécialisation conduit seule vers la perfection.*

« Par la simplification qu'elle permet, elle facilite la fabrication en *grande série soignée*, conciliant la quantité, la qualité et le prix de machines construites « à la Française », c'est-à-dire, avant tout, remarquablement « finies ».

Dans leurs grands principes, les machines de récolte sont, on peut dire, actuellement au point.

Des progrès restent toutefois à réaliser en ce qui concerne :

Leur régularité de marche ;

L'augmentation de leur durée.

Dans ce but, les recherches doivent porter principalement sur :

L'amélioration des matières ;

La simplification des organes ;

Le perfectionnement du graissage ;

La réduction des parties en bois.

Matières

Je me permis de suite d'interrompre mes interlocuteurs en leur disant : « Sur ce point capital, les Agriculteurs sont complètement convaincus par les expériences pratiques qui ont été faites et aussi par les merveilleux résultats de votre fameux concours de l'Acier électrique.

« Le *nouvel acier électrique,* que vous utilisez pour la fabrication des pièces de fatigue de vos machines, est absolument incomparable, à tous égards, et *très supérieur* aux meilleures fontes malléables américaines ou européennes.

« Par contre, le perfectionnement du graissage, la simplification des organes, la réduction du nombre des boulons et des parties en bois qui conditionnent grandement la durée et la bonne marche des machines de récolte, ne me semblent pas avoir été encore très étudiées par les divers constructeurs. »

Nous vous approuvons, en vous félicitant de votre connaissance pratique de la question Machines de Récolte, me répondirent MM. Amouroux, pour ce qui concerne la question graissage et la réduction des pièces en bois.

Nous vous dirons tout à l'heure les *améliorations* que nous venons d'apporter à ces points si importants dans nos *machines spéciales,* Lieuses et Faucheuses, améliorations qui, nous en sommes persuadés, constitueront à elles seules les *nouveautés capitales* en Machines de récolte du prochain Salon.

Mais pour ce qui concerne les qualités de

Simplicité

nous pouvons vous prouver que nous ne les avons pas négligées jusqu'à présent en vous précisant que notre Lieuse, par exemple, comporte *30 0/0 de boulons de moins,* et par suite *aussi bien moins de pièces,* que les modèles étrangers les plus connus.

De plus, presque tous ses boulons sont pourvus de doubles écrous qui les rendent pratiquement *indesserrables* et évitent le jeu qui entraîne la rupture des pièces.

Nos Faucheuses sont dans le même cas.

Ces *preuves* de *simplicité* sont *irréfutables,* car la vérification du nombre des boulons est d'une simplicité enfantine, puisqu'il suffit de compter.

D'autre part, chacun sait que le *boulon à double écrou* est plus coûteux, mais très sûr. Il possède les avantages du rivet puisqu'il ne se desserre pas, et aussi celui du boulon à simple écrou, puisqu'il permet le démontage.

Examinons maintenant les points que vous avez si justement soulevés et qui, jusqu'ici, ont été un peu négligés, avouons-le :

Perfectionnement du graissage Réduction des parties en bois

Les améliorations que nous avons apportées dans les nouveaux modèles que nous allons présenter cette année sont considérables, résultent de *plusieurs années d'essais pratiques,* dans les champs, et sont actuellement parfaitement au point.

D'abord, dans notre :

Nouvelle Lieuse « tout acier » Type E, 1930 à graissage sous pression

Ce sera la véritable nouveauté du Salon.

Nous ne pouvons en fabriquer pour cette campagne qu'un nombre assez réduit.

Son prix sera évidemment plus élevé que celui de nos excellentes Lieuses du type précédent en raison de ses perfectionnements considérables et de son revient plus coûteux.

En plus des avantages présentés par notre Lieuse du type C, et que vous connaissez : tube support des élévateurs en une seule pièce — roue motrice très robuste à profil spécial renforcé, à crampons facilement remplaçables — voie étroite et organes très élevés au-dessus du sol, facilitant son passage dans les chemins étroits et rocailleux, pièces de fatigue en acier électrique, 30 0/0 de moins de boulons — notre *nouvelle Lieuse « tout acier », type E,* est avantagée, en plus, du graissage sous pression de toutes ses parties, par le remplacement par l'acier de plusieurs pièces en bois qui avaient à effectuer un travail trop intense.

En outre, nous avons perfectionné dans ce type nouveau les parties secondaires et accessoires en bois qu'il ne serait pas pratique de métalliser.

Ainsi, le timon serait trop lourd en acier ; il sera, dans notre nouvelle Lieuse, type E 1930, semblable à celui adopté, à l'entière satisfaction de tous nos clients, depuis plusieurs années, sur notre Faucheuse n° 15. Nous voulons parler du *timon contreplaqué breveté* (obtenu par les procédés de contreplaquage des hélices d'avion) et que l'on peut dire *incassable.* La démonstration en sera faite pratiquement à notre stand au Salon.

Ensuite, dans notre :

Nouvelle Faucheuse n° 14

Vous n'ignorez pas que nos Faucheuses du type actuel présentent déjà de nombreux points d'incontestable supériorité : Engrenages hélicoïdaux — cinq coussinets bronze — pièces de fatigue en acier électrique — boulons peu nombreux et à double écrou — vitesse de coupe accélérée — incomparable douceur de traction — organes très élevés au-dessus du sol — timon contreplaqué breveté incassable, etc..., elles seront également *sérieusement améliorées par l'application du graissage sous pression.*

« Déjà remarquablement au point et très supérieures aux machines étrangères, nos Lieuses et Faucheuses vont devenir imbattables. »

« Nous laissons à nos clients le soin d'apprécier », me répondirent MM. Amouroux.

La publicité en Agriculture

Vous savez aussi bien que nous que la pure réclame est, on peut dire, sans effet sur les Agriculteurs qui, avant d'acheter, ont la *sagesse* de *bien se renseigner* auprès de leurs amis et de bien suivre, dans les champs, le travail des machines auxquelles ils s'intéressent, surtout pour les Lieuses, car, en cas de panne, la perte peut être grave.

Ils savent *se rendre compte,* et lorsqu'ils examinent, après trois ans d'usage, par exemple, une de nos machines d'un modèle récent et une machine étrangère de fabrication de la même époque, ayant travaillé à peu près le même temps et dans les mêmes conditions, ils voient bien que dans nos machines les roulements n'ont presque pas pris de jeu.

D'autre part, en consultant leurs propriétaires, ils ont la confirmation que les machines étrangères nécessitent de *quatre* à *cinq fois* plus de pièces de rechange et de réparations que les nôtres.

Voilà la *meilleure publicité* pour nos machines et les *raisons de leur succès.* Malgré les prix plus bas que sont généralement obligés de pratiquer les autres constructeurs et malgré l'augmentation considérable de nos fabrications, toute notre production se trouve absorbée, chaque année, avant la fin de la saison.

MM. Amouroux s'excusant de cette digression reprirent :

Pour les Faucheuses nous présenterons donc, cette année, de

Nouvelles Faucheuses à graissage sous pression

et particulièrement un nouveau modèle, le *n° 14,* de *1 m. 15* de coupe.

Cette Faucheuse sera du même type que la n° 15, mais d'une force intermédiaire entre la grande machine à deux chevaux et le modèle à un cheval.

En anticipant un peu, nous pouvons vous dire que, pour 1931, nous sortirons un nouveau modèle — toujours du type des n°s 14 et 15 — mais de dimensions plus réduites encore et de coupe 1 mètre, spéciale pour tractions par un cheval.

Les n°s 14 et 15 pourront être livrés dès cette année, aux Agriculteurs, avec graissage sous pression, moyennant un supplément.

Bien que moins important que dans les Lieuses, le graissage sous pression est *très utile* dans les Faucheuses et particulièrement pour les *points d'attache de la bielle* qui ne peuvent être convenablement maintenus, lubrifiés par l'huile qui est rapidement expulsée par la force centrifuge, en raison du mouvement rapide de cet organe.

Importance de l'entretien

Mais pour qu'une machine, même construite de manière à durer au maximum avec le minimum de frais donne entière satisfaction à son propriétaire, il est indispensable qu'elle soit *bien entretenue* et *bien suivie.*

Dans ce but *l'agent technicien, compétent* et *dévoué* est *indispensable.*

Nos agents sont particulièrement bien placés pour cet entretien, car nous les considérons comme nos meilleurs collaborateurs et les facilitons le plus possible.

Aussi s'intéressent-ils activement au fonctionnement de nos machines vendues, non seulement, pour être agréables aux clients, mais aussi pour maintenir la réputation de la marque qu'ils apprécient et *dont ils sont fiers.*

Ils n'ignorent pas, de plus, que la meilleure des publicités, en agriculture surtout, est faite par un acheteur satisfait de son acquisition.

L'activité dévouée de nos agents-représentants est secondée par notre service d'inspecteurs-mécaniciens, formés à l'Usine.

Nos clients sont donc sans inquiétude ; leurs machines sont soigneusement revues avant la saison, et si, en travail ensuite, une pièce se rompt par accident, l'immobilisation n'est jamais longue.

Les pièces de fatigue, en acier électrique, *se soudent,* en effet, avec la plus grande facilité.

Toutefois, en cas de besoin, notre siège, nos cinq succursales et nos 1.500 agents peuvent livrer rapidement et à un prix très réduit les pièces nécessaires.

Ainsi, par suite de la *qualité* de nos fabrications, du *dévouement* de nos agents compétents, nos clients ont *toutes garanties,* et ils comprennent fort bien que nous ne puissions livrer à bas prix des machines fournies dans ces conditions.

La question des prix

D'ailleurs, chacun se rend de plus en plus compte qu'il est désastreux de vouloir faire certaines économies.

La machine de qualité, auto, tracteur ou lieuse, ou la bonne paire de bœufs, restent alors que la *différence de prix* est depuis longtemps oubliée et *largement gagnée.*

Dans les machines « Amouroux frères », garanties cinq ans, la différence de prix est bien faible comparée à leur bien plus grande valeur.

De plus, leurs prix sont les mêmes pour tous les acheteurs, et *formellement imposés* pour la revente, en tenant compte qu'entre nous et l'agriculteur il n'y a pas plusieurs agents, mais *un seul agent direct.*

Nous faisons de l'application des prix fixes une question de *loyauté* envers nos clients et de la représentation par agents directs une affaire *d'économie* pour les acheteurs.

Dans l'intérêt de tous, il est indispensable que nos agents aient des bénéfices suffisants et que les prix pour nos clients ne soient pas majorés par des frais de commissions inutiles.

Par les mesures techniques et commerciales dont nous venons de vous entretenir, nous poursuivons inlassablement le but que nous nous sommes assigné : *réalisation* au *meilleur prix* de machines de la *meilleure qualité,* durables, simples, robustes, d'un *entretien minimum* et *sans cesse améliorées* par les plus modernes perfectionnements.

Conclusion

Après avoir remercié mes interlocuteurs, je tiens à tirer le meilleur enseignement de cette intéressante conversation.

Tous les Français avertis reconnaissent qu'il est de leur devoir, et de leur intérêt bien compris, de n'utiliser que des *produits français* et de ne consommer que du *bon pain,* fabriqué avec du *blé français,* qui, malgré les critiques, souvent intéressées des partisans du blé américain, a fait, dans les siècles passés, comme aujourd'hui, la gloire de nos Agriculteurs.

De même, les faits précis, indiscutables que je vous ai exposés dans mon article, amènent la conclusion que les machines de récolte françaises « Amouroux Frères » sont les plus modernes et *très nettement supérieures* aux meilleurs modèles étrangers.

Remarquablement conçues et réalisées, elles justivent fièrement la haute réputation de qualité du matériel de récolte français qui permet à nos Agriculteurs d'obtenir un rendement toujours amélioré de notre belle Terre de France.

R. VIGUIER.

T. S. F.

RADIO — CAHORS

J.-B. NOUYRIT

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Agence DUCRETET

Machines parlantes

COLUMBIA, INNOPHONE SALABERT, BROADCAST PATHÉ, etc. Pièces détachées

Auditions. Vente et Réparations

Un Ingénieur spécialiste en T. S. F. dans le dépannage, la réparation et la transformation est attaché à la Maison et se tient à la disposition des Amateurs pour toutes les questions techniques.

M. H. FABRE, horloger diplômé

12, rue St-James, CAHORS.

prévient sa nombreuse clientèle qu'il se tient à sa disposition pour toute réparation de montres, pendules et horloges, même de mouvements compliqués, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de réparation d'horloges de clocher. *Travail soigné garanti sur facture.*

Réparation de machines à coudre

Maximum de Récoltes dans vos Jardins et Cultures, les plus beaux Légumes, Fruits, Fleurs, en lisant

L'Almanach du Jardinier

Adressé gratis et franco

par les Ets Lemaire et Julien Graines 103 120, Bd Magenta, Paris

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez.....

Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes.....

adressez-vous à

G. BARON

Opticien spécialiste

24, Boulevard Gambetta, CAHORS

Examen gratuit de la vue

Réparations, Expéditions

Prix modérés

Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres instruments de précision Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

ACHAT ET VENTE

de toutes propriétés

MAISONS - CHATEAUX

FONDS DE COMMERCE

Correspondants toutes régions

Seul correspondant de l'*Indicateur Bertrand* à Paris pour le Département du Lot et la Belgique

L. MICHELET

14, BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS

R. C. Cahors 1854

Renseignements gratuits

-: Discrétion :-

NE VOUS Y TROMPEZ PAS

Il y a beaucoup de machines parlantes mais il n'y a qu'un seul

« GRAMOPHONE »

Les plus Grands Artistes

Les Meilleurs Enregistrements

Auditions permanentes chez :

M. MEYZENC

36, Boulevard Gambetta, CAHORS

IMMEUBLES ET JARDINS

à Vendre ou à Louer

avec fonds de Commerce de Café et Hôtel

situés à Pélacoy, route Nationale de Paris

long bail, bonne affaire

S'adresser à **PENET François**, rue Pélegry, n° 13, Cahors.

du nouveau

Il y aura du nouveau cette année pour les amis de "LA LUNE". En 1930 elle ne sera pas moins généreuse qu'en 1929, et de bonnes surprises attendent encore les collectionneurs d'images.

du nouveau

De nouveaux cadeaux de valeur, appareils photographiques, chronomètres, stylos Parker, avions, meccanos, etc... récompenseront, comme les années passées, ceux qui resteront fidèles aux savoureuses Pâtes "LA LUNE".

du nouveau

Nouvelles chances, nouveaux cadeaux, mais aussi *règlement nouveau, annulant le règlement de 1929.* Demandez aujourd'hui même à votre fournisseur les conditions de distribution pour 1930, ainsi que la brochure des cadeaux pour commencer à faire votre choix.

Et n'oubliez pas que les images se trouvent non seulement dans les pâtes aux œufs et sans œufs, mais aussi dans les paquets de tapioca et riz, qui portent la signature BOZON-VERDURAZ.

PATES LA LUNE

Bozon-Verduraz

C 407 N

TOUT APPAREIL DE TSF FONCTIONNE MIEUX

AVEC LES PHILIPS "MINIWATT"

Essayez-les !

2.000 PHONOGRAPHES de marque donnés pour **RIEN**

P — — — S
B — — — T
R — — — N
H — — — E

A titre de propagande, aux 2.000 premiers lecteurs ayant trouvé la solution exacte du Concours en se conformant à nos conditions. — Remplacer les tirets par des lettres afin de trouver quatre grandes Villes. — Lesquelles?

Adresser votre réponse à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, PARIS (15e).

Joindre pour la réponse une enveloppe timbrée portant votre adresse.

Bibliographie

Vient de paraître

« Au Pays des Bombances »

par Ernest LAFON

avec préface de **Gustave GUICHES**

Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Baranx en a dit : « Ce qu'il « faut retenir et ce dont on ne saurait « assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir « voulu avant tout être Quercynois, de « l'avoir été dans le fond et dans la for- « me, car nous avons retrouvé, là, for- « ce expressions qui ont la bonne saveur « du terroir et donnent à l'œuvre sa « vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : **M. Meyzenc,** 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, **12** francs.

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, *Editeur*, PARIS

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de Mlle Alice Millochau)

1 vol. Prix..... 6 fr.

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(*Nouvelle édition*)

Berger-Levrault et Paul Meyzenc, *éditeurs*, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Au TicTac de la Vieille Pendule

(*Contes quercynois*)
par Eugène GRANGIE

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : **cinq francs**

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE MEYZENC
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Vient de paraître.

LE VIEUX QUERCY

par Eugène SOL

Vieux usages relatifs à la naissance, à l'enfance, à la jeunesse, au mariage et à la mort. — Fêtes, chants et divertissements d'autrefois. — Vertus des plantes et remèdes de bonne femme. — Légendes, traditions, contes, dictons et proverbes quercynois. — Coutumes de jadis concernant l'agriculture, la viticulture et la viniculture. — Métiers et professions. — Particularités de la vie locale.

In-8° raisin de 432 pages.
Prix broché : 30 fr.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

L'AMERIQUE DU SUD
Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies *Sud-Atlantique* et *Chargeurs-Réunis*, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

LE MAROC
à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignez les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes.

ETUDE
DE
Maître L. NUVILLE
Docteur en droit
Avoué près le Tribunal Civil de première instance du Lot, en résidence à Figeac.
Successeur de Mes Vival, Malrieu et Loubet

Par acte du dix novembre mil neuf cent vingt-neuf, aux minutes de Maître POLGE, notaire à Lacapelle-Marival, Monsieur Jean-Ernest BEYNE, propriétaire-agriculteur, domicilié à Anglars, veuf en premières noces de Madame Valérie VAYSSIÉ, époux en secondes noces de Madame Germaine dite Philomène MARTORY, a adopté sa nièce Marie-Marthe BEYNE, célibataire, majeure, demeurant avec lui.

Cet acte d'adoption a été homologué purement et simplement par jugement, rendu par le Tribunal civil du Lot, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt-neuf, à la requête de Monsieur Jean-Ernest BEYNE, sus-nommé, ayant Maître NUVILLE pour avoué en présence de Monsieur le Procureur de la République.

Le dispositif de ce jugement est ainsi conçu :

« Le Tribunal... après s'être procuré les renseignements convenables, avoir vérifié si toutes les conditions de la loi sont remplies et s'être assuré si la personne qui se propose d'adopter jouit d'une bonne réputation, après en avoir délibéré, homologue l'acte d'adoption, reçu par Maître POLGE, notaire à Lacapelle-Marival, le dix novembre mil neuf cent vingt-neuf.

« En conséquence, dit qu'il y a lieu à adoption par Monsieur BEYNE Jean-Ernest, propriétaire-agriculteur, domicilié à Anglars, veuf en premières noces de Madame VAYSSIÉ Valérie et époux en secondes noces de Madame MARTORY Germaine dite Philomène, âgé de plus de quarante ans comme étant né à Anglars le onze octobre mil huit cent soixante-quatorze, en faveur de la demoiselle BEYNE Marie-Marthe, sa nièce, sans profession, demeurant au dit lieu d'Anglars, majeure, comme étant née à Anglars le vingt-sept juillet mil neuf cent huit. Dit que le dispositif du présent jugement sera transcrit sur les registres de l'état civil de l'année courante de la commune d'Anglars et que mention en sera faite en marge de l'acte de naissance de l'adoptée, tant sur les registres de la dite commune que sur ceux déposés au Greffe du présent Tribunal. »

Signé : MALRIEU-MAGNE.

Pour extrait dressé par l'avoué soussigné, en son étude, à Figeac, le dix novembre mil neuf cent trente

L. NUVILLE
Avoué.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

PHILIPS
LE POSTE LE PLUS SIMPLE DU MONDE

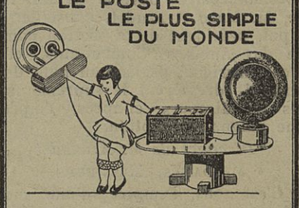

UNE PRISE DE COURANT
ET C'EST TOUT!..

Est en Vente chez
ARTIGALAS
T. S. F.
Agent Renault
Boulevard Gambetta
CAHORS
Demandez démonstration gratuite à domicile

MALADIES d'ESTOMAC et d'INTESTINS
guéries radicalement en deux mois et demi par le Dr de COMA, Spécialiste de Paris, retiré à Agonac. Suppression de tous régimes ; même les malades qui sont obligés d'en suivre un sévère depuis 10-15 ans, mangent de tout ce qu'ils veulent dès le premier jour du traitement et digèrent très bien, sans souffrance. *Consultations les mardi, et samedi.* Le Docteur soigne aussi par correspondance. — Ecrire au Dr de COMA, à St-André, NICE (Alpes-Maritimes).

A. SEZAT, représentant-dépositaire
route du Faillal, CAHORS. Tél. 200

FOURRURES
ROBES -:- MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE DE BESANÇON
Maison Française fondée en 1893
MONTRES précises et robustes
CHRONOS (marques déposées)
PENDULES garanties
RÉVEILS de qualité supérieure
ORFÈVRERIE soignée
BIJOUTERIE riche
Catalogue complet gratuitement
M. MICHAUD, 19, Rue de Belfort, BESANÇON

VOULEZ-VOUS RÉUSSIR
en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune ! Ecrivez à **F. MAJOIS, 59,** rue Rochechouart, service 65, Paris (9e) et vous recevrez **GRATUITEMENT** la notice explicative sur les pouvoirs de la **PIERRE STAURA,** le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

20 à 30 FRANCS par JOUR
en travaillant chez soi sur tricoteuses. Renseign. grat. S'ad. **LA LABORIEUSE,** 35, Cours Pasteur, Bordeaux.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 16

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR

Henry BORDEAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« *Nul effort n'est perdu.* »
PASTEUR.

PREMIERE PARTIE

IV

LE DÉFENDEUR.

Il l'appelait *maman* au lieu de *mère* lorsqu'il désirait lui témoigner plus spécialement sa tendresse, lui restituer un pouvoir comme de protection comme au temps où il était petit. Du premier mot il lui réchauffait le cœur. Après l'escalier éclairé, il la distinguait mal dans l'ombre. Elle s'avança et il l'étreignit. Puis il l'entraîna dans le petit salon où il y avait de la lumière, et même il ôta l'abat-jour de la lampe pour mieux la voir. A chaque visite il passait, d'un air joyeux, cette petite inspection et son regard pénétrant, qui pesait sur les objets, jugeait si la santé et l'âge s'étaient bien comportés loin de lui. Elle en profita pour lire aussi sur son visage.

Ils se ressemblaient peu physiquement : lui de haute taille et bien pris, avec de beaux traits un peu forts, un grand front que prolongeait un commencement de calvitie, des yeux bruns, petits, enfoncés, où le feu se concentrait, et cette aisance dans les mouvements qui donne tant de souple séduction à un homme encore jeune ; elle, mince, pâle, effacée, flétrie, n'ayant de personnel que ses yeux aussi, des yeux bleu clair dont l'expression profonde était à la fois de lucidité et de candeur, et comme l'indice d'une noblesse d'âme spontanée et irréductible unie à un jugement sûr. Comme ils reprenaient contact au moyen de quelques propos insignifiants, Fanchette apparut avec une mine suppliante et tragique à laquelle ils ne purent se méprendre : il fallut sans retard passer à la salle à manger. C'est un bon procédé pour se mieux comprendre et s'accorder, et pourtant, au bout de quelques phrases, ils retombèrent dans le silence et se sentirent de nouveau éloignés. Ils pensaient tous deux à ce qu'ils ne disaient pas. Après le potage, comme la vieille servante se retirait pour desservir, Mme Derize, étonnée elle-même du calme qui succédait en elle à l'agitation, aborda de front l'obstacle :

— Tu viens te réconcilier avec ta femme ?

Il releva la tête qu'il avait penchée sur la nappe et, de son accent le plus autoritaire, le plus tranchant, il répondit :

— Non.

Elle se défiait toujours d'elle-même avant d'entreprendre une démarche, mais, une fois qu'elle l'avait entreprise, toutes ses peurs s'évanouissaient. Le brutal refus de son fils ne l'arrêta pas.

— Ecoute, Albert, reprit-elle, un homme peut subir des entraînements, commettre des erreurs. Je le crois. Sans l'appui de Dieu nous sommes tous faibles, et tu l'as bien oublié. Mais quand on a un foyer, des enfants, on leur appartient. Rien au monde n'a le pouvoir de vous libérer.

Instantanément elle put lire le résultat de son exhortation sur les traits durcis de son fils. Il avait son expression la plus distante, la plus inaccessible : autour de lui se dressaient de hautes murailles. Protégé et puissant, il s'expliqua avec une entière liberté d'esprit :

— Je ne désirais pas traiter ce sujet avec vous, mère. A quoi bon ? Mais vous avez tort de me condamner. Un foyer, le nom même l'indique, vit, réchauffe, éclaire. Au mien, je respirais un poison qui peu à peu m'engourdissait. J'ai donné à Elisabeth l'existence qui lui convenait. Rien ne lui manquait, à elle. Et moi, j'étouffais. Je n'ai pas cherché notre séparation. C'est elle qui l'a voulue, injustement. En réalité, nous étions déjà séparés depuis des années, et par son unique faute.

— N'as-tu pas manqué de patience avec elle ? Et comment peux-tu comparer à ta faute ses torts, si elle en eut de légers ?

— Je ne me reconnais aucun tort.

— Ah !

— Vous, vous avez été heureuse.

Elle remarqua doucement :

— Il y a trente-six ans que je survis à mon bonheur.

— C'est vrai. Mais la mort frappe d'un coup. Elle peut laisser un souvenir fortifiant. Elle est moins déprimante que cet enlisement lent et continu dans la médiocrité, dans l'horrible ennui. Il y avait entre nous des cloisons étanches.

— Non, un homme comme toi est toujours un peu isolé. Qu'est-ce que ces divergences de sentiments à côté des vraies douleurs, de la maladie, de la misère, de tant de tristesses réelles que traîne avec elle la destinée ? Il faut savoir accepter sa vie.

— Je ne suis pas un résigné.

— Accepter n'est pas se résigner.

Il fit un geste las, comme pour couper court :

— N'en parlons plus, vous ne pouvez pas me comprendre.

— C'est toi qui comprendras, mais trop tard.

Pendant cette discussion, Fanchette qui allait et venait manquait à tout instant de répandre un plat ou de casser une assiette, car elle s'épouvantait, à chaque service, de ne pas trouver ses maîtres d'accord. Personne ne prêtait attention à sa cuisine : Madame, passe encore, on l'eût nourrie avec du bœuf bouilli et des pommes de terre tous les jours, qu'elle ne s'en fût pas aperçue ; mais Monsieur qui, tout petit, était si gourmand et montrait un si noble appétit, Monsieur qui était digne d'apprécier une daube ! C'était donc vrai que là-bas, *par Paris*, on lui avait tourné la tête et rompu la cervelle !

Au dessert, Albert, le premier, brisa le long silence qui avait suivi les dernières paroles de sa mère, et ce fut pour lui demander :

— Elisabeth est-elle venue vous voir ?

— Une seule fois.

— Et vous ?

— J'y suis allée cinq fois.

Comme pour s'excuser de n'avoir pas renouvelé plus souvent encore ses tentatives de réconciliation, elle ajouta :

— Je me sens si mal à l'aise chez eux.

Pour ce mot, venu spontanément aux lèvres de la pauvre femme, il l'eût embrassée :

— Moi aussi, maman, je me suis toujours senti mal à l'aise... chez moi.

Elle regretta sa réflexion, et de nouveau ils se turent sous le regard indigné de Fanchette qui regagna l'office en levant son unique bras disponible : *il* avait avalé ses crêpes comme une médecine, sans manifester le moindre agrément !

Au café, suprême espoir de l'infortunée cuisinière qui le servit bouillant selon la bonne méthode, Albert se décida enfin à prononcer la phrase que sa mère guettait depuis son arrivée et dont le seul retard l'avait déjà blessée au cœur :

— Et les enfants ?

— Ils vont bien, dit-elle, pendant que ses yeux se mouillaient.

— Vous les voyez ?

— Guère. Quelquefois je vais au Jardin public pour les rencontrer. Mais ils n'y sont pas toujours.

— Vous, vous pouvez les voir.

Ce fut dit avec une mélancolie sans fond, mais comme l'énoncé d'un fait inéluctable. Elle se leva de sa chaise vint à lui, et lui posa les deux mains sur les épaules :

— Albert, mon Albert, tu ne vas pas les abandonner ?

— Nous ne pouvons pas nous les arracher, murmura-t-il à voix basse, en se raidissant. Ce serait pire.

Mais il ajouta malgré lui :

— Croyez-vous qu'il ne m'en coûte pas assez ?

Elle devina son trouble et se pencha davantage. Alors il la prit à plein bras :

— Maman... On peut se tromper en amour, aimer plusieurs fois. Tandis qu'on n'a qu'une mère. Je ne dois pas les disputer à la leur.

— Marie-Louise, Philippe... énumérera simplement Mme Derize qui comptait sur la puissance de ces deux noms.

A son tour il se leva pour se dégager de l'étreinte maternelle.

(*A suivre*).

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.